



L'ALBANOIS

www.st-alban.qc.ca

SÉANCE DU 11 AOÛT 2008

IL A ÉTÉ RÉSOLU :

COMITÉ DES LOISIRS DE L'OUEST DE PORTNEUF

QUE la municipalité de Saint-Alban appuie le comité des loisirs de l'ouest de Portneuf dans ses démarches de demandes de subvention pour les 12-17 ans auprès de différents organismes tel que; URLS et de Portneuf en forme 12-17 ans. Cela n'engage aucunement la municipalité d'y adhérer par la suite.

MANDAT AU CONSULTANT ALAIN CÔTE (ACHAT CAMION INCENDIE)

QUE la municipalité de Saint-Alban mandate M. Alain Côté Consultant pour réaliser l'appel d'offre en vue de l'acquisition éventuelle d'une autopompe incendie, tel que formulé sur sa lettre d'offre de service. Le mandat lui est accordé pour la première étape recommandée et le coût est 2.500\$ plus les taxes.

CLUB LIONS DE DESCHAMBAULT-GRONDINES

DE verser une somme de 200\$ au Club Lions de Deschambault-Grondines.

CONSTRUCTION ET PAVAGE PORTEUF

Considérant la demande de Construction et Pavage Portneuf inc. du 9 juillet 2008; **Considérant que** cette demande avait pour but de hausser le contrat de déneigement de la

MOT DE VOTRE MAIRESSE

Bonjour à vous,

Enfin l'été qui semble se montrer le bout du nez, profitons-en. Vous avez été plusieurs à me demander si on pouvait faire quelque chose en ce qui a trait à l'intersection de la route 363 et 354 à St-Alban, là où il y malheureusement eu un accident mortel la semaine dernière.

Nous avons déjà fait des représentations au Ministère des Transports et on nous avait répondu que selon les statistiques, le nombre d'incident n'était pas assez élevé. Nous allons donc demander aux municipalités de St-Gilbert, St-Casimir et St-Marc-des-Carières de nous appuyer pour qu'il y ait correction de la signalisation, de la limite de vitesse et aussi des lignes qui ont été refaites et ne sont pas très claires. Une rencontre aura lieu avec les autorités du Ministère en ce sens.

Quelques citoyens me mentionnent aussi les motos et V.T.T., qui circulent vite dans nos rues, surtout dans le prolongement de la rue St-Eugène. Alors soyez prudent, je préfère en parler à vous plutôt que l'on parle de vous.

En terminant, et même si on arrive pas à y croire, ce sera la rentrée scolaire dans deux semaines, bonne rentrée à tous, étudiants et enseignants.

Lynn Audet
418-285-9466
jpnaudetfils@globetrotter.net

municipalité d'une somme de 30,000\$ pour la dernière année du contrat; **Considérant que** la demande est justifiée par la hausse de 99% du prix du carburant par rapport à la soumission remise le 7 septembre 2004;

QUE par souci d'équité envers les autres fournisseurs, les membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Alban se voient dans l'obligation de refuser la demande.

QUE la municipalité de Saint-Alban s'attend à recevoir les services tels que décrits dans le contrat signé par les deux parties.

DÉLÉGUÉS DE LA MUNICIPALITÉ

QUE la municipalité de Saint-Alban met fin au mandat de messieurs Bernard Naud et Martin Levac comme représentant au sein de la Société d'aménagement des lacs Long et Montauban et ce tant et aussi longtemps que l'organisme ne détiendra pas de police d'assurance-responsabilité des administrateurs. Que copie de la présente résolution soit adressée à la SACLLM et à la MRC de Portneuf.

TRAVAUX RANG RIVIÈRE NOIRE

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang de la Rivière Noire pour un montant subventionné de 10,000\$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transport.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang de la Rivière Noire dont la gestion incombe à la municipalité.

DEMANDE DE 7,500\$ À LA MRC DE PORTNEUF

Considérant que la M.R.C. de Portneuf dispose dans son budget d'une enveloppe de 7,500\$ pour le parc régional du lac Long et Montauban; **Considérant que** suite aux pluies diluviennes exceptionnelles, la Municipalité de Saint-Alban a dû avec l'aide de son comité d'aménagement des lacs de St-Alban, procéder rapidement à différents travaux d'urgence au chemin menant à l'Anse-à-Beaulieu.

Considérant que le bâtiment de service requiert un entretien minimal, le tout afin de maintenir sécuritaire les installations déjà en place et d'en protéger la valeur;

QUE la Municipalité de Saint-Alban demande à la MRC de Portneuf de lui verser la somme totale de 7,500\$ soit, pour les travaux d'urgence effectués dans le chemin menant à l'Anse-à-Beaulieu et aussi les réparations à être effectuées dans le chalet d'accueil de la plage publique et ce sur présentation de pièces justificatives.

RÈGLEMENT #172, ZONAGE

QUE le règlement #172 soit adopté.

LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMER LE 1^{ER} SEPTEMBRE EN RAISON DE LA FÊTE DU TRAVAIL.

Prenez note que les Forces Armées Canadiennes seront dans notre municipalité les 2, 3 et 4 septembre sur le site du Parc des Chûtes. Les véhicules seront sur le stationnement de l'église le 4 septembre de 12 :00 à 15 :30 heures pour démonstration au public et répondre à vos questions. 30 officiers seront chez-nous, aucune arme ne sera utilisée et aucun tir ne sera fait.

Unité 5e ambulance de campagne

IL EST INTERDIT;

- DE JETER VOS GROS DÉCHÈTS DANS LES CONTENEURS SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ.

- DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT, UNE DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE EST OBLIGATOIRE AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ.



**Vente de bacs roulants
à déchets**

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf vous informe qu'elle vend des bacs à ordures de format 360 litres (même format que le bac vert roulant à matières recyclables) au coût unitaire de 70,00\$ taxes incluses.

Comment s'en procurer un ? Il suffit de vous rendre à l'un des points de vente suivants:

- Lieu d'enfouissement sanitaire de St-Raymond, 590 chemin Bourg-Louis.

Téléphone : (418) 337-4330.

Heures d'ouverture pour la vente des bacs:

Du lundi au vendredi: 8h00 à 16h45.

- Poste de pesée du Lieu d'enfouissement sanitaire de Neuville, situé au 1304, Chemin du Site à Neuville (via la route 365).

Téléphone : (418) 876-2714.

Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi: 7h30 à 16h15.



**ÉCOLE DE MUSIQUE DENYS
ARCAND**
115, de l'Église, #4,
Deschambault (Québec)
G0A 1S0

**INSCRIPTION À LA SESSION D'AUTOMNE –
ÉCOLE DE MUSIQUE DENYS ARCAND**

La période d'inscription de l'École de musique Denys Arcand se fera entre le 18 août et le 3 septembre 2008. Les cours débiteront dans la semaine du 8 septembre et ce, pour une durée de 13 semaines. Tous les instruments sont enseignés, style classique / pop / rock / traditionnel, individuel ou en groupe, niveau débutant à avancé, pour tous les âges. Location d'instruments limitée.

Information et inscription : 286-6941 du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h ou visitez le site www.ecoledemusiquedarcand.ca.



**Achat de la falaise du
lac Long**

Action plans d'eau plein air a mené un projet au cours du printemps dernier : l'achat d'une portion de la falaise du lac Long. Sans connaître tous les enjeux de ce projet, certaines personnes peuvent se demander : Mais pourquoi donc acheter un bout de roche ? Qu'est ce qui peut bien menacer un caillou ? Pourquoi payer 50 000\$ pour un terrain où aucune habitation ne peut être construite ?

La paroi d'escalade du lac Long est considérée comme l'un des plus beaux sites d'escalade au Québec. L'acquisition de ce terrain assurera la préservation naturelle de cette richesse collective et garantira un accès durable pour les grimpeurs.

Ce projet d'acquisition de la falaise du lac Long est bien sur un pas important en terme de développement écotouristique, les grimpeurs représentent une clientèle soucieuse de l'environnement qui pratique son sport avec respect des communautés locales et contribuent au développement économique et au maintien des

emplois liés aux services de proximité. Avant tout, l'équipe d'Action plans d'eau plein air a été motivée par la volonté de préserver un paysage exceptionnel pour la région de Portneuf. Un véritable symbole qui a franchi les années tel que nos arrière-grands-parents, nos grands-pères, grands-mères et nos parents ont pu le voir dans le passé. Par ce geste important, nous nous assurons que les générations qui nous suivront pourront observer et admirer la falaise tel que nos aïeux l'ont fait par le passé, soulignait Jean-Pierre Naud, président d'APEPA.

C'est plus de 125 donateurs ainsi que 16 organismes et entreprises qui ont contribué à la collecte de fonds. La paroi sera remise à la Municipalité qui la louera gratuitement à la Fédération Québécoise de Montagne et d'escalade qui en assumera les assurances et l'entretien.

Nous tenons à souligner l'implication de chacun des partenaires et donateurs, en particulier la Mountain Equipment Co-op (MEC), le Club de Montagne et d'Escalade du Québec (CMEQ), la Fédération Québécoise de Montagne et d'Escalade (FQME), la Municipalité de Saint-Alban, la Fondation EJLB, la Conférence régionale des élus et plusieurs entreprises du domaine de la grimpe et la communauté des grimpeurs du Québec. Mentionnons aussi les représentants de la Société du lac Clair avec qui nous avons pu négocier une transaction gagnante pour les deux parties.

Ce projet a suscité pas mal de réaction médiatique, nous avons même eu droit à deux parutions dans la revue nationale d'escalade Grippé. Le projet de sauvegarde de la falaise est cité comme un projet modèle de mobilisation des grimpeurs avec le milieu.

Si vous avez des questions à propos de l'achat de la falaise du lac Long ou tout projet d'Action plans d'eau plein air, n'hésitez pas à communiquer avec nous !

Sébastien Perreault
418.284.4232
s.perreault@st-alban.qc.ca

Le Centre Internet St-Alban Desjardins

177, Principale, St-Alban
Centre Internet 418-268-3332 Poste #3374
(dans l'école Le Goéland)

Mardi	Initiation à l'Informatique (Windows XP) : 10 cours à partir du 23 Sept. 18 :30 à 21 heures. 50\$
Mercredi	Accès libre : de 18 à 21 heures. 1\$/heure
Jeudi	Informatique Intermédiaire (Windows XP) : 5 cours à partir du 8 Oct. 18 :30 à 21 heures. 40\$
Vendredi	Accès libre : de 18 à <u>21 :30</u> heures. 1\$/heure
Samedi	Accès libre : de 13 à 16 :30 heures. 1\$/heure (aussitôt que nous trouvons un(e) surveillant(e))

Nous recherchons des personnes responsables pour la surveillance au Centre Internet les samedis après-midi. Travail rémunéré, formation fournie. Bienvenue aux retraité(e) s. Pas besoin d'être un « crac » d'informatique ! Pour informations, Madeleine au 418-268-6478

HORAIRE ESTIVAL

**LES VENDREDIS SOIRS, DE 18 À 22 HEURES
DU 20 JUIN AU 29 AOÛT 2008
1\$ / HEURE**

BIBLIOTHÈQUE

Pour les mois de juillet et août la bibliothèque est ouverte le mardi seulement de 18 :30 à 20 :30 heures. Le numéro est le 418-268-3557.

Nous invitons les nouvelles mamans à venir inscrire leur enfant à la bibliothèque, nous leur remettrons un cadeau surprise.

Bienvenue à tous.

Le Comité d'aménagement des lacs de Saint-Alban (Calsa)

Méchoui porc et bœuf

Samedi le 6 septembre à 17 heures
Au centre de ski de fond de
Saint-Alban.
Bière et vin en vente sur place.

Animation :

Julie Thibodeau, Denis Piché et Manon
Chenard

Pour réservation :

Marc Naud 418-268-5245
Bernard Naud 418-268-5818

Coût : 25\$ / personne



TÉLÉPHONES IMPORTANTS POMPIERS, AMBULANCES, POLICIERS 9-1-1

Bureau municipal 418-268-8026
Télécopieur 418-268-5073
C.C.F.M 418-268-3557
Lynn Audet, mairesse 418-285-9466
École Le Goéland 418-268-3332
Les Portes de l'enfer 418-285-9439
CALSA 418-268-5352
Centre des Loisirs 418-268-5913
Maison du Gardien 418-284-4232
M.R.C. de Portneuf 418-285-3744
Taxes scolaires 418-285-2600
Chambre commerces 418-268-5447

PRÉVENTION SUICIDE

1-866-277-3553
OU 1-866-APPELLE